



Je désire adhérer :

- adhésion : 20 €
- adhésion tarif réduit : 10 € (jeune public, étudiant·e -26 ans, demandeur·se d'emploi)
- adhésion famille : 30 €
- adhésion structure : 40 € (établissement scolaire, association, centre de loisirs)
- adhésion comité d'entreprise : 100€

Date de l'adhésion

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

E-mail

Règlements

- par un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'association Passerelle
- en espèces

L'adhésion est valable 1 an à partir de la date de souscription.

DEVENIR ADHÉRENT • E

Passerelle Centre d'art contemporain, géré depuis 1988 par l'association éponyme, est un acteur culturel majeur sur le territoire local, national et international. Ses missions de production, de diffusion et de médiation sont dévolues à la création artistique actuelle. Passerelle s'engage tout au long de l'année auprès des artistes pour les accompagner dans leurs projets.

En adhérant à l'association Passerelle, vous contribuez non seulement à son fonctionnement et à son rayonnement mais vous devenez l'un de ses membres actifs privilégiés :

- invitations aux vernissages et événements,
- accès libre aux expositions et visites guidées,
- tarif réduit pour une personne accompagnante
- réductions sur les éditions.

Si vous parrainez une personne de votre entourage, le tote bag sérigraphié « Passerelle » vous sera offert.

Sachez que le montant de votre cotisation à l'association Passerelle ouvre droit à une réduction d'impôt - l'association vous remet un reçu fiscal*.

* une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant dans la limite de 20 % du revenu imposable

D'autre part, en tant qu'adhérent, vous êtes invité à participer à l'Assemblée Générale annuelle. Votre statut d'adhérent vous ouvre le droit de vote pour élire les membres du Conseil d'Administration et également faire acte de candidature.

Passerelle bénéficie du soutien de la Ville de Brest, de Brest métropole, du Conseil départemental du Finistère, du Conseil régional de Bretagne et du ministère de la Culture/DRAC Bretagne.

Passerelle est un « Centre d'art contemporain d'intérêt national » labellisé par le ministère de la Culture.

Passerelle Centre d'art contemporain est membre des associations • ACB - Art contemporain en Bretagne • DCA - Association française de développement des centres d'art contemporain et • BLA! - Association nationale des professionnel-le-s de la médiation en art contemporain.